

Fonctionnement de l'école primaire

Date du 26 août 2022

Organisation pédagogique de l'école primaire (maternelle et élémentaire) française

- ✓ L'établissement Gustave Eiffel est un lycée français de l'étranger conventionné par l'[AEFE](#). A ce titre, les programmes enseignés relèvent du ministère de l'Éducation Nationale Française et proposent en outre des enseignements adaptés au contexte local : HLM* et HLE**
*Hongrois Langue Maternelle **Hongrois Langue Étrangère
- ✓ La scolarité primaire s'étale sur 3 cycles répartis en 8 niveaux et observe lien et continuité avec le secondaire.
- ✓ Retrouvez les programmes en lien pour le [cycle 1](#) (PS-MS-GS) et l'élémentaire [cycle 2](#) (CP-CE1-CE2) et [cycle 3](#) (CM1-CM2).

Horaires

- ✓ Le nouveau rythme scolaire voté lors du conseil d'établissement du 2 juin 2022 est le suivant : **lundi/mardi/mercredi/jeudi les horaires de classe sont de 8h à 14h et le vendredi de 8h à 13h.**
- ✓ À l'école élémentaire les portes sont ouvertes le matin à 7h45 et sont fermées à 8h
- ✓ À l'école maternelle les portes sont ouvertes le matin à 7h50 et sont fermées à 8h10
- ✓ Les AES*/études/garderies/cours du PCM** débutent le lundi/mardi/mercredi/jeudi à 14h et le vendredi à 13h
- ✓ L'école est fermée le lundi/mardi/ mercredi/jeudi à 17h00 et le vendredi à 16h00
*Activités extrascolaires **Petit conservatoire de musique

Assiduité / Obligation Scolaire

L'obligation scolaire entraîne une obligation d'assiduité pour l'élève : celle-ci contribue au bon déroulement de la scolarité de l'enfant, dès les classes de maternelle.

Toute absence (prévisible ou non) doit faire l'objet d'une communication auprès du lycée (absence@lfb.hu) sans délai en fournissant le motif et le cas échéant un justificatif.

En cas d'absence, les familles informent la société de restauration Eurest (francia@eurest.hu) et la compagnie de bus Premier si l'enfant en est usager (schoolbus@premierbus.hu)

Retard

Maternelle : Après la fermeture des portes le matin (8h10), les familles ne sont plus autorisées à pénétrer dans l'établissement.

Les enfants arrivant après 8h10 seront accueillis à l'entrée principale et pris en charge par le directeur ou un assistant d'éducation au primaire.

Élémentaire : Après la fermeture des portes (8h00), tout élève arrivant est considéré comme retardataire et doit alors se présenter au Directeur d'école.

A l'école primaire (maternelle et élémentaire), tout retard nécessite un motif de la part des représentants légaux.

Situation médicale particulière

- La prise de médicament dans l'enceinte de l'établissement est cadrée par des procédures précises :
- Aucun médicament ne peut être pris seul par un élève. Un adulte non autorisé ne peut donner de médicament.
 - En cas de symptômes ou de malaise au sein de l'établissement, les parents sont prévenus par l'infirmerie le cas échéant.
 - En cas de pathologies (Asthme, Diabète, allergies...), l'accueil de l'élève est soumis à la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé - PAI (contacter secretariat@lfb.hu)
- ✓ Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique (asthme – diabète - ...) ou d'une allergie, il est impératif de le signaler à l'établissement à l'adresse secretariat@lfb.hu qui vous aidera à mettre en place un PAI*. Attention sans PAI, l'établissement n'est pas autorisé à donner un médicament à votre enfant. En cas d'urgence, les services de secours seront contactés.

*Projet d'Accueil Individualisé

Responsabilité

- ✓ Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées par ceux-ci sont autorisés à récupérer un élève aux horaires de sortie d'élèves. Les familles communiquent à l'établissement les personnes qu'elles autorisent à venir chercher leur enfant sur le portail **Edukasoftware** ([procédure à suivre](#)).
- ✓ Aucun élève ne peut quitter seul l'établissement au cours des heures de classe ou d'activités auxquelles il est inscrit. En cas de départ exceptionnel en dehors des heures de sortie de l'établissement fixées à son emploi du temps, un formulaire de décharge de responsabilité sera complété et signé par les responsables légaux ou la personne autorisée par ceux-ci. Les parents doivent en amont donner le motif d'un départ hors des horaires du lycée à la Direction.
- ✓ Les élèves d'élémentaire (CP à CM2) ont la possibilité de quitter seul l'établissement à la fin de leur journée. Les responsables légaux doivent en faire la demande au lycée (primaire@lfb.hu) en précisant le(s) jour(s) et heure(s). L'autorisation ne prendra effet qu'à compter de l'accusé de réception de l'établissement.

ATTENTION : Tout changement d'horaire (garderie-AES-étude-musique) doit demeurer exceptionnel, ou répondre à une situation d'urgence et être signalé à primaire@lfb.hu.

Directeur du primaire : M. Raphaël Beurtin

Secrétariat de direction du primaire : Mme Eszter Cziniel primaire@lfb.hu

Gestion des absences : Mme Krisztina Agócs absences@lfb.hu

Information maladie chronique PAI : Mme Réka Béguinné Prakfalvi secretariat@lfb.hu